

**ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE TYPE HABITABLES 2021 - 2024**

**COURSE EN EQUIPAGE**

Nom de la compétition : CHALLENGE DE MARTIGUES

Dates complètes : 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

Lieu : Etang de Berre

Autorité organisatrice : CERCLE DE VOILE DE MARTIGUES

**1. REGLES**

- 1.4 Heure légale du coucher du soleil : heure officielle du jour  
 Heure légale de lever du soleil : heure officielle du jour

**2. AVIS AUX CONCURRENTS**

Emplacement du tableau officiel d'informations : à l'intérieur Club House de Ste Anne

**4. SIGNAUX FAITS A TERRE**

- 4.1 Emplacement du mât de pavillons : base de Tholon - près de la grue.  
 4.2 Délai entre l'amené de l'Aperçu et le signal d'avertissement : 5 minutes

**5. PROGRAMME DES COURSES**

- 5.1 Les courses sont prévues selon le programme suivant :

DATE	EPREUVE	COUPE	Lieu mise Dispo	Heure mise dispo
Dimanche 28/01/2024	LA PREMIERE (**)	Challenge Printemps	MARTIGUES	11 H 00
Dimanche 18/02/2024	LA CHANDELEUR	Challenge Printemps	MARTIGUES	11 H 00
Dimanche 10/03/2024	UNE DAME A LA BARRE (*) + (**)	Hors challenge	MARTIGUES	11 H 00
Dimanche 24/03/2024	LA PRINTANIERE	Challenge Printemps	MARTIGUES	11 H 00
Dimanche 07/04/2024	UN JEUNE A LA BARRE (*) + (**)	Challenge Printemps	MARTIGUES	11 H 00
18/19/20 /05/2024	Sortie FRIOUL	Hors challenge	MARTIGUES	A définir
Samedi 01/06/2024	SOLO DE LA MER DE BERRE (*)	Hors challenge	MARTIGUES	10 H 00
Dimanche 02/06/2024	TOUR DE LA MER DE BERRE EN EQUIPAGE	Challenge Printemps	MARTIGUES	10 H 00
Samedi 22/06/2024	SAINT PIERRE (*)	Challenge Printemps	MARTIGUES	13 H 00
Samedi 14/09/2024	LA DUO (*)	Challenge Automne	MARTIGUES	10 H 00
Dimanche 22/09/2023	SOLIDAIRE HANDIACTION REGATE DE LA PAIX	Challenge Automne	MARTIGUES	13 H 00
Dimanche 13/10/2024	LES CHATAIGNES	Challenge Automne	MARTIGUES	13 H 00
Samedi 09/11/2024	L'ARDECHOISE (*)	Challenge Automne	MARTIGUES	11 H 00
Dimanche 01/12/2024	L'HIVERNALE	Challenge Automne	MARTIGUES	11 H 00
Samedi 14/12/2024	LA DERNIERE (*)	Challenge Automne	MARTIGUES	14 H 00

(\*) Soirée apéritive à Tholon après la régata

(\*\*) Départs décalés

## 6.1 PAVILLONS DE CLASSE

Les concurrents devront porter dans leur pataras le pavillon distinctif de groupe :

- Pavillon de **classe A** pour les bateaux du GROUPE 1



- Pavillon de **classe E** pour les bateaux du GROUPE 2



## 6.2 IDENTIFICATION ET NUMERO DE VOILE

**Position du numéro de voile : Dans la grand-voile ou Cagnard dans les filières**

Chaque concurrent devra afficher **DISTINCTEMENT** le même numéro de voile indiqué sur la carte HN du bateau comme indiqué dans les règles ISAF (voir Chapitre 6 Règle 77 et Annexe G).

Quand un arbitre établit qu'un bateau a enfreint une règle de cette annexe, il doit l'avertir et, soit lui laisser le temps de se mettre en conformité, soit le pénaliser.

## 8. LES PARCOURS

- 8.1 **Parcours côtiers** : Ils sont au nombre de 13 et sont donnés en annexe 2. Le n° de parcours ou l'ordre et le sens dans lequel les marques doivent être passées, seront donnés au briefing précédant la course et par VHF (**canal 72**). La longueur du parcours sera indiquée.

**Parcours construits** : de type banane avec Dog Leg. Voir annexe 3.

- 8.2 **Dégagement éventuel**. En cas de bouée de dégagement, celle-ci sera définie au briefing précédant la course.

- 8.3 Le comité peut interdire l'utilisation de voiles d'avant non endraillées. Cela sera précisé lors du briefing précédant la course par l'envoi du pavillon **G**.

- 8.4 Signaux de parcours : Donnés lors du briefing précédant la course.

## 9. MARQUES

- 9.1 Marques de parcours : Voir annexe 1.

- 9.2 Marques de dégagement éventuelles : seront précisées au briefing

- 9.3 Marques de départ : Bouée BLANCHE FFV.

- 9.4 Marques d'arrivée : bouée cylindrique VERTE définie en annexe 1.



## 11. LE DEPART

- 11.1 A terre : le départ se fera entre le mât arborant la flamme orange et la bouée BLANCHE FFV.

Sur l'eau : la ligne de départ est matérialisée par l'alignement du coté parcours de la bouée de départ et le mât du bateau comité arborant un pavillon orange.

- 11.2 Procédure de départ

Signal	Pavillon	Signal sonore	Minutes avant départ
Avertissement	Envoi Pavillon Station Voile : Départ tous groupes	1 signal sonore	5 minutes
	Envoi Pavillon groupe : départ groupes distincts		
Préparatoire	Envoi Pavillon P, I ou Z	1 signal sonore	4 minutes
Une minute	Affalé Pavillon P, I ou Z	1 signal sonore long	1 minute
Départ	Affalé Station Voile : Départ tous groupes	1 signal sonore	0
	Affalé Pavillon groupe : départ groupes distincts		

GROUPES	CLASSES	RATINGS	PAVILLON GROUPE
GR1	A, B, C	De 1 à 15 brut inclus	Pavillon classe A 
	D	De 10 à 17 brut inclus	
GR2	D	De 17,5 à 37 inclus	Pavillon classe E 
	L, R1, R2, R3, R4,	De 10 à 38 inclus	

La procédure pourra être accompagnée par VHF **canal 72**

11.3 Délai pour prendre le départ après le signal de départ : **15 minutes**

### 13. L'ARRIVEE

A terre : L'arrivée se fera entre le mât arborant le pavillon bleu et la bouée cylindrique VERTE donnée en annexe1.

Sur l'eau : L'arrivée se fera entre le mât du bateau comité arborant le pavillon bleu et la bouée d'arrivée définie lors du briefing précédant la course.

13.1 Dans le cas d'une réduction de parcours, le pavillon **S** sera envoyé avec le pavillon du groupe concerné par cette réduction. L'information de réduction pourra être donnée par VHF **canal 72**.

13.2 Cette réduction ne se fera que devant le CVM sauf pour les parcours construits.

### 15. HEURES LIMITES

15.1 a) **Aucune licence journalière** ne sera délivrée après l'heure limite de dépôt des feuilles d'émargement, le jour de la régata.

b) **Heure limite de dépôt des feuilles d'émargement** (Feuille d'émargement - modèle en annexe 5) :

**1 h 30 avant l'heure de la mise à disposition.** À déposer au Club House Ste Anne

**Aucune inscription ne sera prise en compte après ce délai.**

c) **Préinscriptions en ligne**

Vous pouvez également procéder à une pré-inscription en ligne.

Pour cela il vous suffira de vous connecter avec le login et mot de passe qui vous seront donnés lors de votre inscription au challenge.

Cliquer ensuite sur :



**Et accepter les cookies, si demandés pour le bon fonctionnement de l'application.**

**Remettre impérativement la fiche d'émargement dûment complétée et signée le matin de la régata.**

15.2 a) **Heure limite d'arrivée** pour le premier bateau toute série confondue :

- 18 h 00 du 16 avril au 30 septembre
- 16 h 30 du 1er octobre au 15 avril

b) **Heure de fermeture de la ligne :**

- 18 h 30 du 16 avril au 30 septembre
- 17 h 00 du 1er octobre au 15 avril

Les bateaux manquant à finir dans le délai indiqué ci-dessus après le premier bateau de leur groupe ayant effectué le parcours et fini, sont classés « DNF ». Ceci modifie les règles 35, A4 et A5 de règles de courses.

## 16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE PROTESTATION

- 16.1 Emplacement du secrétariat de l'arbitre : Base de Tholon
- 16.2 Temps limite de réclamation : dépôt des formulaires de protestation **1 heure** après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course du jour. Le bateau réclamant devra aussitôt en informer le comité de course.
- 16.3 Le formulaire de protestation sera soit déposé au comité de course Base de Tholon ou envoyé par SMS au président de la course dont le numéro de téléphone sera communiqué le jour de la course. En annexe 6 : formulaire de protestation.

## 17. CLASSEMENT

- 17.1 Nombre de courses à valider pour constituer une série : 1 course
- 17.2 Courses retirées
  - (a) Quand au moins 5 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans les 5 courses.
  - (b) Quand 6 à 8 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.
  - (c) Quand 9 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.
- 17.3 Système de calcul du temps compensé : Temps sur distance avec coefficient de CVL
- 17.4 Système de classement :  
Le Système de Points à minima de l'annexe A des RCV s'appliquera.

Le classement sera fait de manière à regrouper les bateaux de vitesse voisine et de comportement marin proche.

### **Groupe 1 (GR1) :**

Bateaux des classes A, B, C du groupe 1 à 15 brut inclus.  
Bateaux des classes D du groupe 10 à 17 brut inclus.

### **Groupe 2 (GR2) :**

Bateaux de la classe D, du groupe 17.50 à 37 brut inclus  
Bateaux des classes L, R1, R2, R3, R4 du groupe 10 à 38 brut inclus.

Les bateaux n'ayant pas fini seront classés DNF.

Le nombre de points crédités aux bateaux classés DNF correspondra au temps du dernier bateau ayant fini + 10 %.

Les bateaux qui abandonnent seront classés RET.

Le nombre de points crédités aux bateaux classés RET correspondra au temps du dernier bateau ayant fini + 10 %.

Le nombre de points crédités aux bateaux classés DNC (n'a pas couru) ou DNS (n'a pas pris le départ) correspondra au temps du dernier bateau ayant fini + 10 %.

Cas des bateaux expérimentaux ou dont la carte HN OSIRIS n'est plus à jour : bateaux en X classés suivant règle HN : Si le certificat est périmé depuis plus d'un mois, le bateau est classé en invité. Il reçoit un rang « Bis » (ex aequo) dans le classement

Cas des bateaux participant au comité de course : ces bateaux recevront, le nombre de points attribués au dernier bateau classé + 1 de la régata à laquelle ils ont participé en tant que comité et seront classés HTP.

## **18. REGLES DE SECURITE**

**18.1 Modalités du contrôle à la sortie : Feuille d'émargement à déposer au Club House Ste Anne le jour de la course, dûment datée et signée.**

**18.2 Un bateau qui abandonne une course doit obligatoirement le signaler au comité de course aussitôt que possible et au plus tard lorsqu'il a regagné le port, et s'assurer de la bonne réception.**

**18.3 LA VEILLE sur le canal VHF 72 EST OBLIGATOIRE pendant toute la durée de la course jusqu'à l'arrivée au port afin que le comité puisse s'assurer du bon retour de chacun en toute sécurité.**

**18.4 Equipage minimum : 2 personnes, excepté pour la SOLO DE LA MER DE BERRE.**

## **20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**

20.1 Heure d'affichage des coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés : 9 h 00, le jour de la première régates du challenge.

20.2 Délai pour réclamer sur les coefficients après l'heure limite d'affichage : minuit le jour de la première régates du challenge.

## **22. BATEAUX OFFICIELS**

Identification des bateaux officiels : Flamme Orange

## **28. PRIX**

Prix distribués :

Des prix seront distribués comme suit :

- Challenge Général du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Régates Challenge Printemps + Régates Challenge Automne)
- Challenge de Printemps
- Challenge d'Automne
- Une Dame à la barre
- Un Jeune à la barre
- Solo de la Mer de Berre
- La Duo.

## **ARBITRES DESIGNES :**

Nom du président du comité de course : Celui du jour de la régates

Nom du jaugeur d'épreuve : Celui du jour de la régates

Nom de l'arbitre : Celui du jour de la régates

Ces règles inspirées des RCV définissent les droits et devoirs des concurrents entre eux pendant cette compétition.

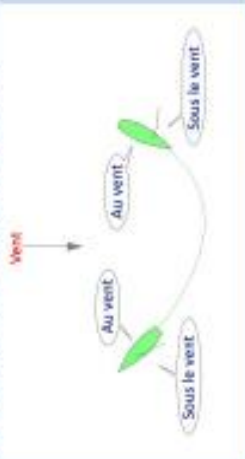
## Règles fondamentales

- A Vous devez apporter toute l'aide possible à toute personne ou à tout bateau en danger.
- B Vous devez respecter les principes de sportivité et de jeu loyal, c'est-à-dire ne pas tricher, respecter les règles, et effectuer une pénalité si vous réalisez que vous avez enfreint une règle.
- C Vous devez éviter toute collision avec un autre bateau.

### Quelques définitions

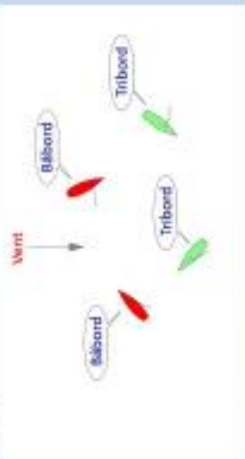
#### Sous le vent et Au vent :

Le côté sous le vent de votre bateau est le côté où se trouve votre grand-voile. Le côté au vent est l'autre côté.



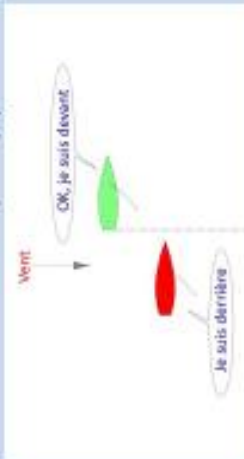
#### Bâbord et Tribord :

Vous êtes Bâbord ou Tribord en fonction de votre côté qui reçoit le vent.

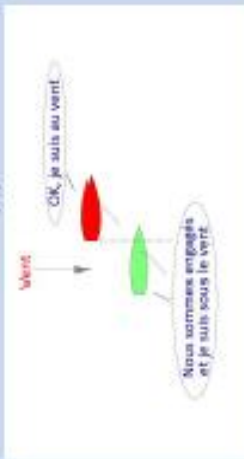


### Engagement et Route libre Devant-Dernière :

Les bateaux ne sont pas engagés

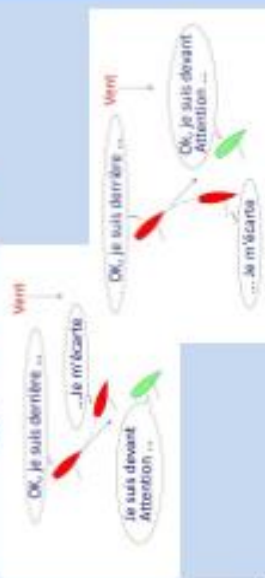


Les bateaux sont engagés



**2 - Même bord :** Lorsque vous-même et l'autre bateau êtes sur le même bord, vous devez vous maintenir à l'écart de l'autre bateau.

⇨ si vous êtes derrière lui

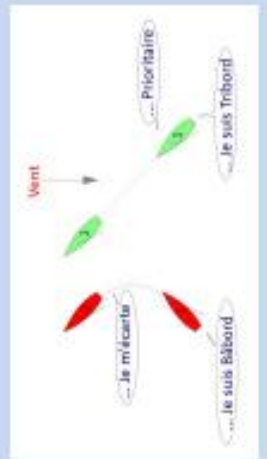
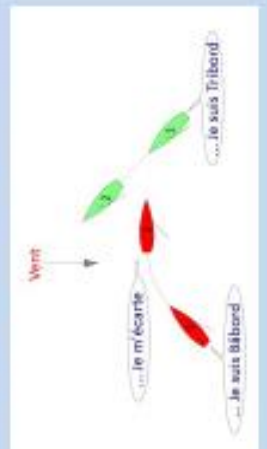


⇨ ou si vous êtes au vent

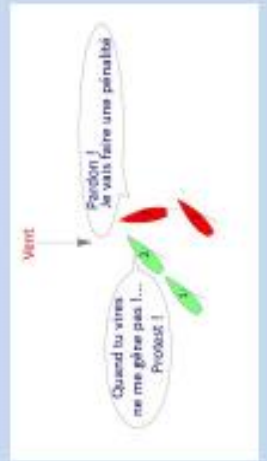


### Règles quand les bateaux se rencontrent

**1 - Bords opposés :** Lorsque vous-même et l'autre bateau êtes sur des bords opposés, si vous êtes bâbord vous devez vous maintenir à l'écart du bateau qui est tribord.



**3 - Changement de bord :** Lorsque vous changez de bord en virant de bord, vous devez vous maintenir à l'écart des autres bateaux.




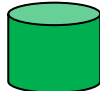




<p><b>4 - Passer les marques et les obstacles :</b> Cette règle s'applique quand plusieurs bateaux passent ensemble une <u>marque ou un obstacle</u>, mais ne s'applique pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>à une <b>marque de départ</b> entourée d'eau navigable quand ils s'en approchent pour prendre le départ.</li> </ul>		<p>Pour passer une <u>marque ou un obstacle</u>, vous devez laisser de la place et vous écarter par rapport aux(x) bateau(x) qui passent(nt) la <u>marque ou l'obstacle</u>, lorsqu'il(s) est(sont) :</p> <p>→ engagé(s) entre vous et la <u>marque ou l'obstacle</u>.</p>		<p><b>5 - Modification de route :</b> Quand vous êtes prioritaire et que vous modifiez votre route, vous ne devez pas gêner un autre bateau qui essaie de vous éviter.</p>		<p><b>Autres règles :</b></p> <p>6 - Au signal de départ, vous devez être derrière la ligne de départ, sinon vous devez revenir complètement du côté pré-départ.</p> <p>7 - Après le signal de départ, vous devez effectuer le parcours défini par les organisateurs de la course.</p> <p>8 - Vous ne devez pas toucher une marque du parcours (sauf pour les windsurfs qui ont le droit).</p> <p>9 - Si vous réalisez avoir enfreint une règle de priorité, vous devez effectuer une pénalité en faisant faire à votre bateau un tour complet, comprenant un virement de bord et un empannage.</p> <p>10 - Si votre infraction a occasionné un dommage ou une blessure, vous devez abandonner la course.</p> <p>11 - En cas de litige, vous pouvez vous adresser, après la course, à l'arbitre désigné. Les décisions de l'arbitre et des observateurs sont définitives.</p>	<p>→ devant vous.</p>	<p><b>4 - Passer les marques et les obstacles :</b> Cette règle s'applique quand plusieurs bateaux passent ensemble une <u>marque ou un obstacle</u>, mais ne s'applique pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>à une <b>marque de départ</b> entourée d'eau navigable quand ils s'en approchent pour prendre le départ.</li> </ul> <p><b>à une marque au vent quand ils naviguent au près sur des bords opposés.</b></p>	<p>La place à laisser doit être suffisante pour que les bateaux engagés à l'intérieur puissent passer la marque ou l'obstacle en toute sécurité sans toucher.</p> <p>Pour passer une <u>marque</u>, les positions « à l'intérieur » ou « devant/dernière » se jugent quand le premier bateau arrive dans la zone, c'est-à-dire à 3 longueurs de la <u>marque (sauf pour les windsurfs)</u>. En cas de doute sur l'engagement, on considérera que les bateaux ne sont pas engagés.</p>
---	--	--	--	--	--	---	-----------------------	---	---

## ANNEXE 1 : « Marques de parcours »

(Positions données à titre indicatif)

Numéro de Marque	Nom	Position
Marque 1	Départ, bouée FFV Blanche	A l'Est de Tholon
Marque 4	Bouée FFV BLANCHE au large de Figuerolles	43° 26' 111N 005° 03' 873E
Marque 5	« SURVEY Nord » Marque Spéciale Dans l'Est port Heures Claires	 43° 29' 742N 005°02' 971E
Marque 6	GIPREB (bouée météo) Marque Spéciale HOULOGRAPHE	 43° 26' 547N 005° 05' 873E
Marque 7	« SURVEY-Sud » Marque Spéciale Au Nord-Est des 3 frères	 43° 25' 306N 005° 06' 243E
Marque 8	« MOLE TOTAL »	43° 24' 273N 005°05' 593E
Marque 9	Porte d'Arrivée Bouée cylindrique verte devant le CVM	
Marque 10	Bouée FFV BLANCHE Au Nord la bouée rouge du Chenal dite « LA VEUVE »	43° 24' 392N 05° 04'150E



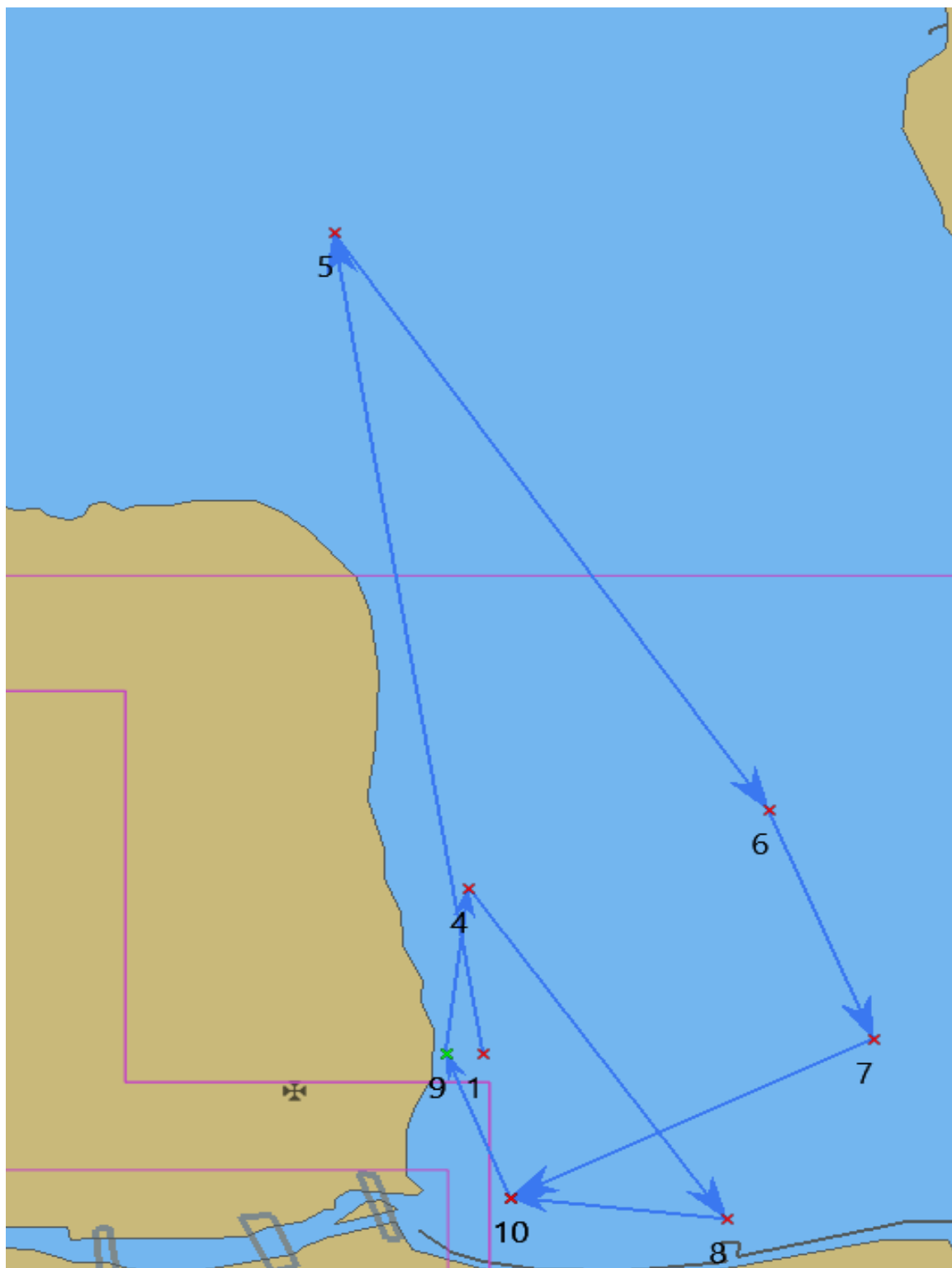
**ANNEXE 1 : « Marques de parcours  
SOLO ET TOUR DE LA MER DE BERRE »**

**(Positions données à titre indicatif)**

<b>Marque 11</b>	<b>PORT PETROLIER BERRE Bouée Tribord du port pétrolier</b>	<b>43° 27' 400N 05° 08'600E</b>
<b>Marque 12</b>	<b>LE RANQUET</b>	<b>43° 28' 250N 05°00' 550E</b>
<b>Marque 13</b>	<b>SAINT CHAMAS</b>	<b>43° 32 720N 05° 01'330E</b>

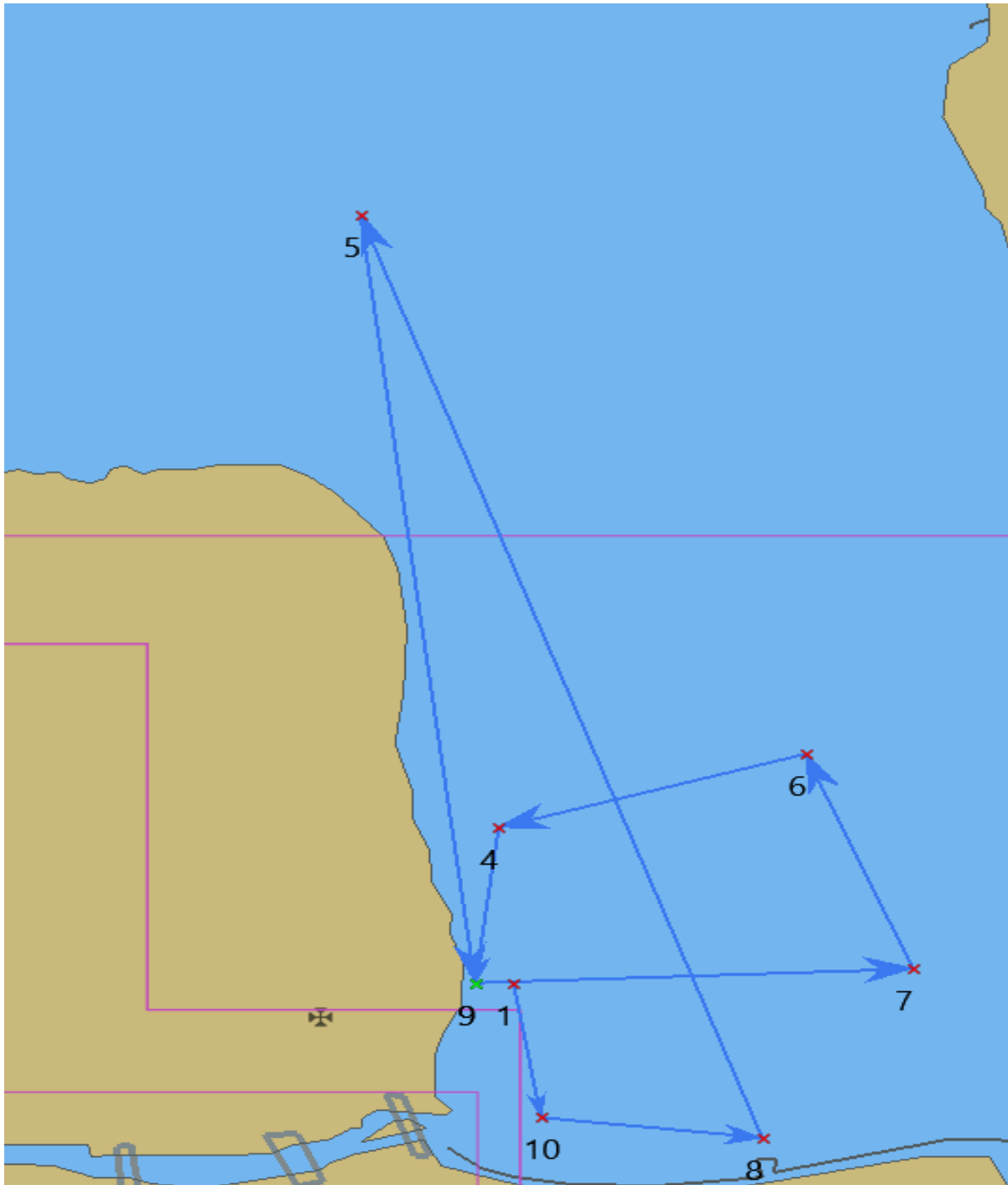
# PARCOURS CVM 1

1Td, 5Td, 6Td, 7Td, 10Td, 9Td réduction possible 12,7 mn  
4Td, 8Td, 10Td, 9Td arrivée 17,7 mn



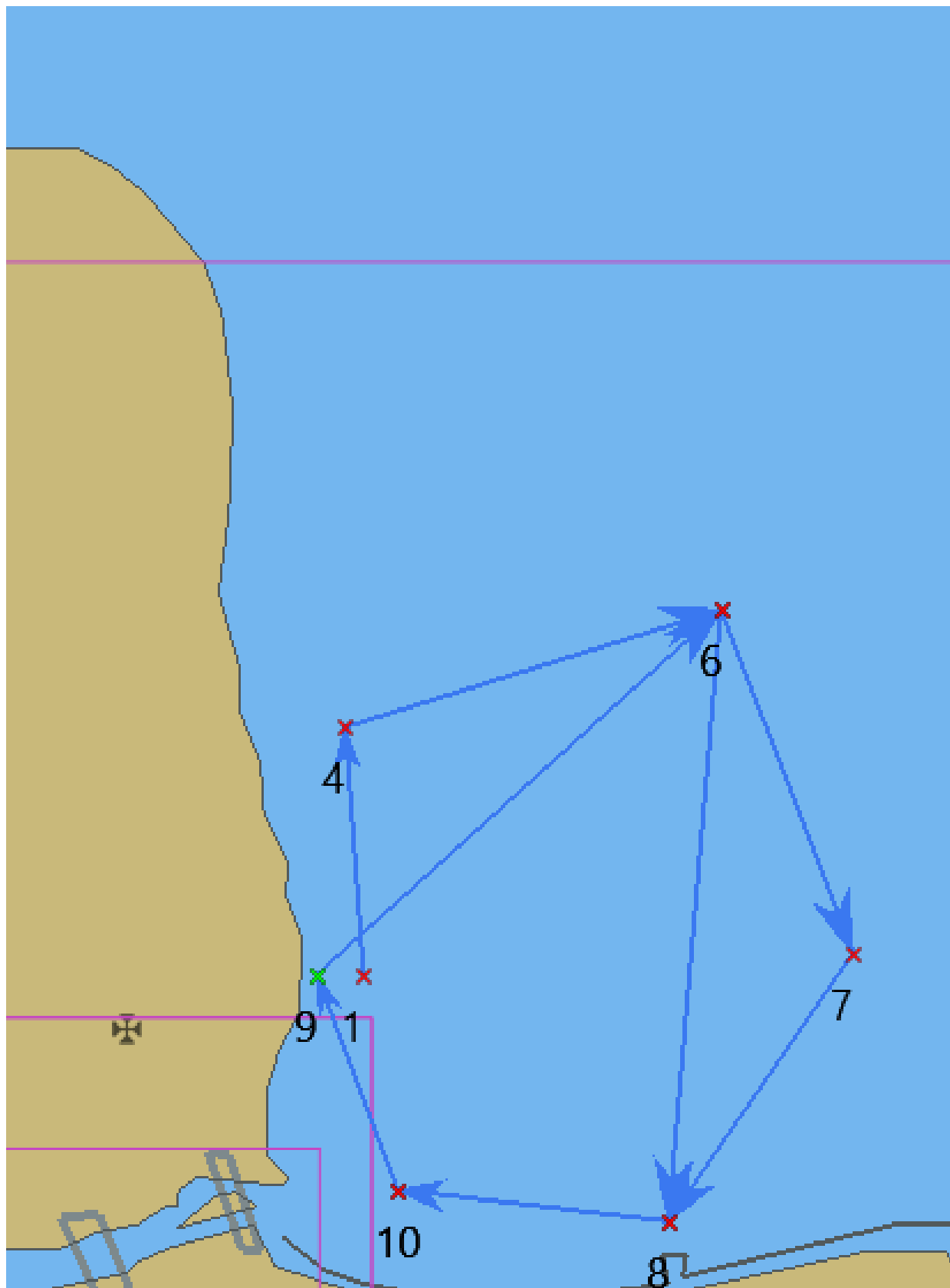
## PARCOURS CVM 2

1Bd, 10Bd, 8Bd, 5Bd, 4Bd, 9Bd réduction possible 12,3 mn  
7Bd, 6Bd, 4Bd, 9Bd arrivée 18,1 mn



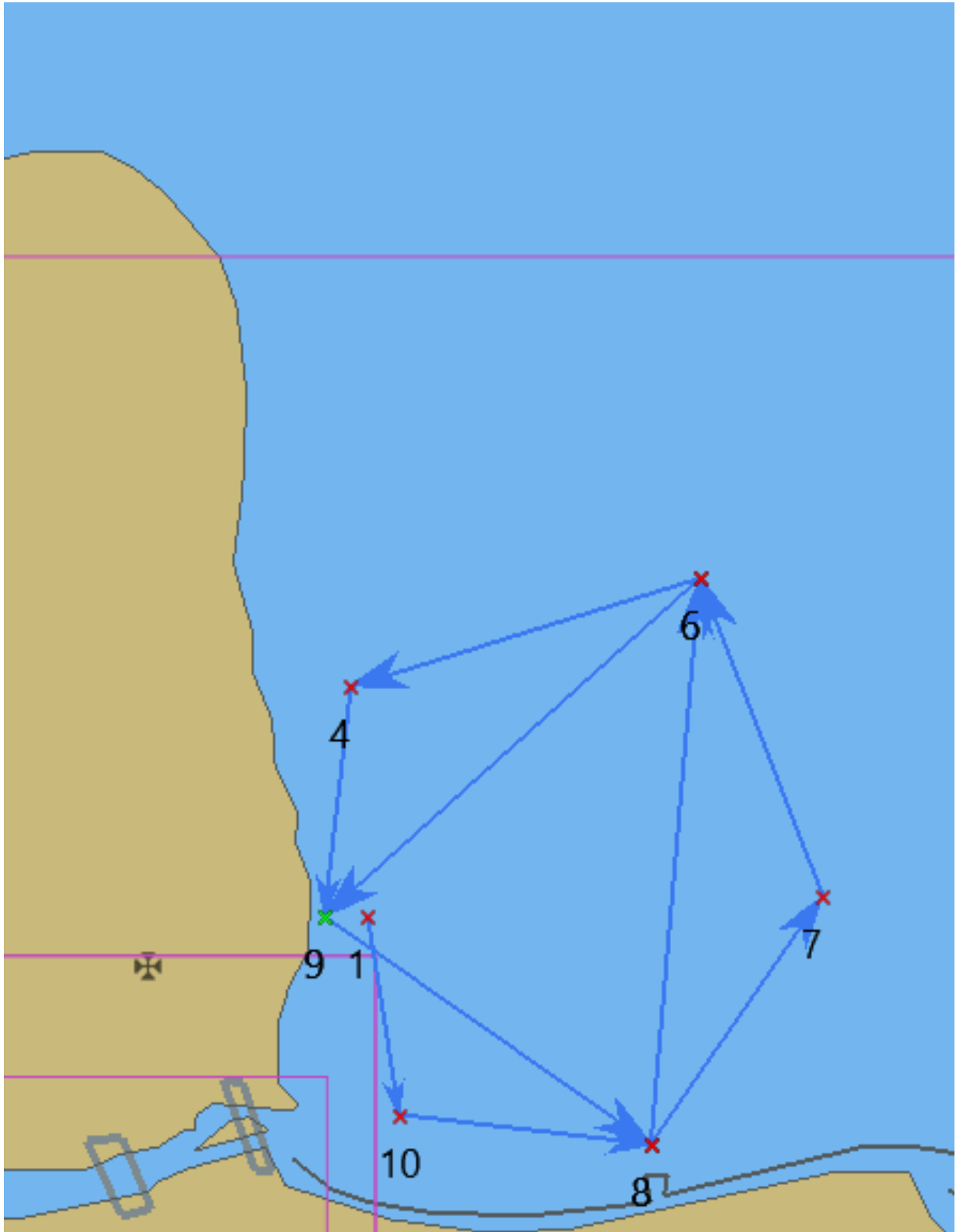
# PARCOUR CVM 3

1Td, 4Td, 6Td, 7Td, 8Td, 10Td, 9Td réduction possible 7 mn  
6Td, 8Td, 10Td ; 9Td arrivée 13,3 mn



# PARCOURS CVM 4

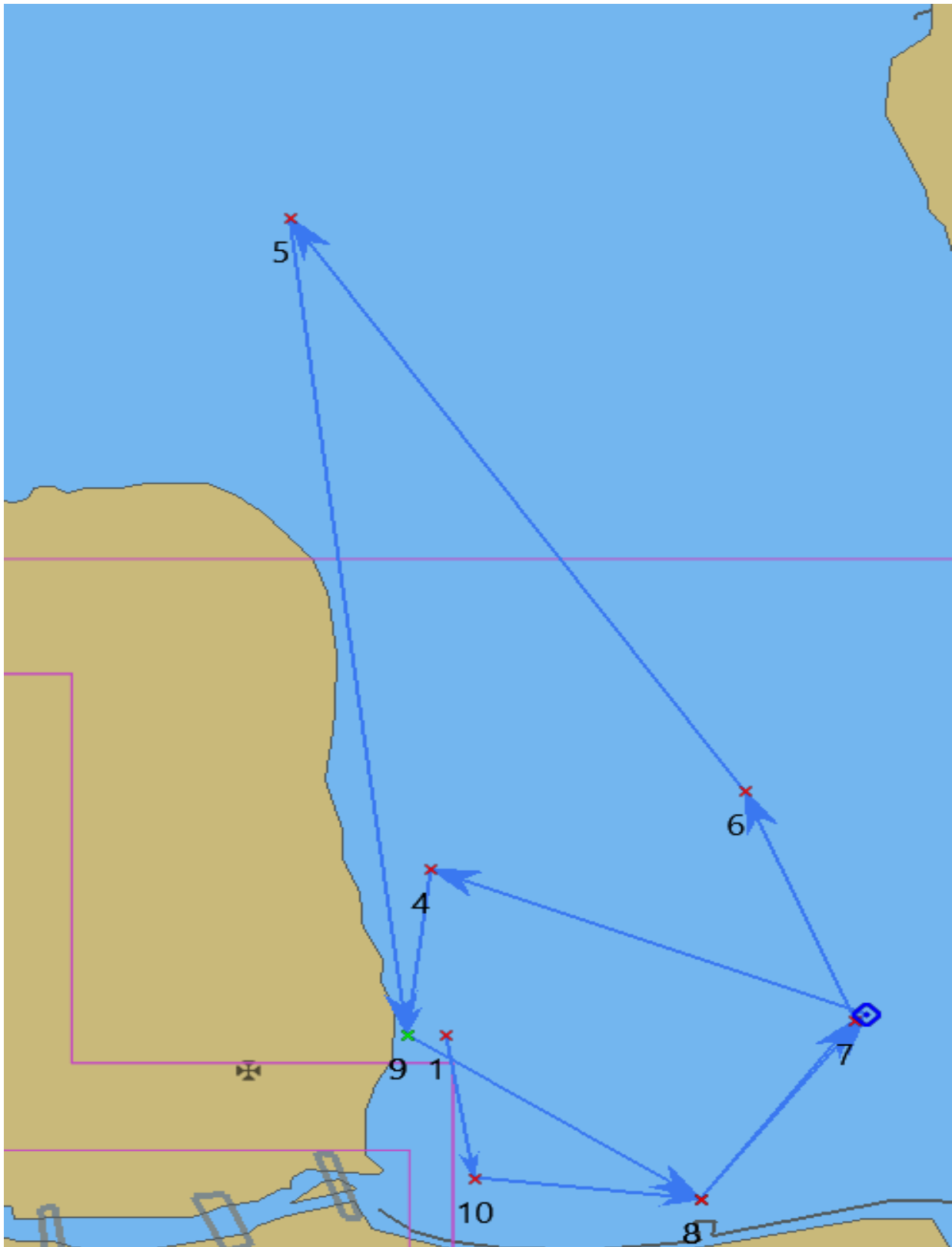
1Bd, 10Bd, 8Bd, 7Bd, 6Bd, 4Bd, 9Bd réduction possible 6,9 mn  
8Bd, 6Bd, 9Bd arrivée 12,9 mn





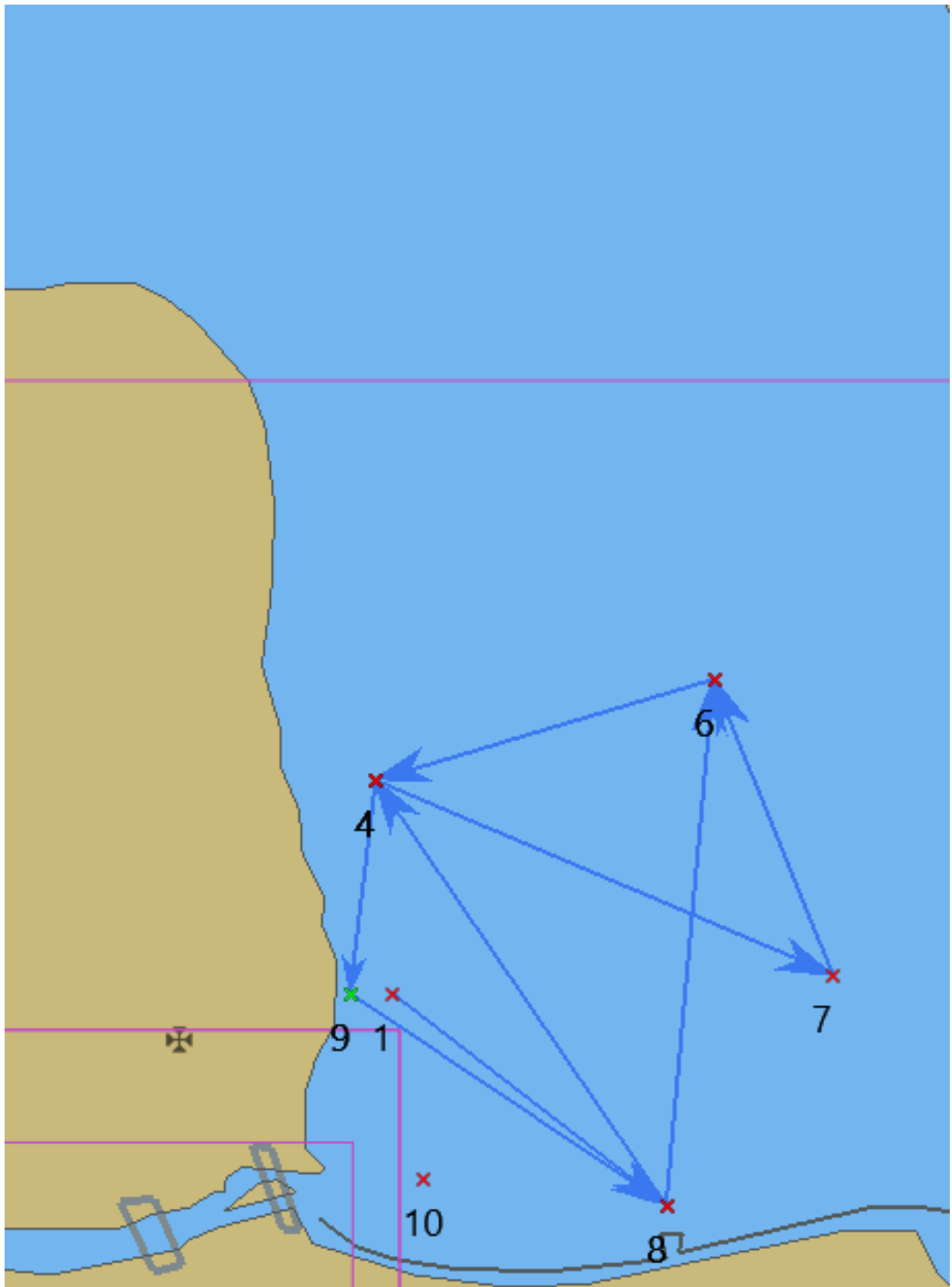
# PARCOURS CVM 5

1Bd, 10Bd, 8Bd, 7Bd, 6Bd, 5Bd réduction possible 12,9 mn  
8Bd, 7Bd, 4Bd, 9Bd arrivée 18,9 mn



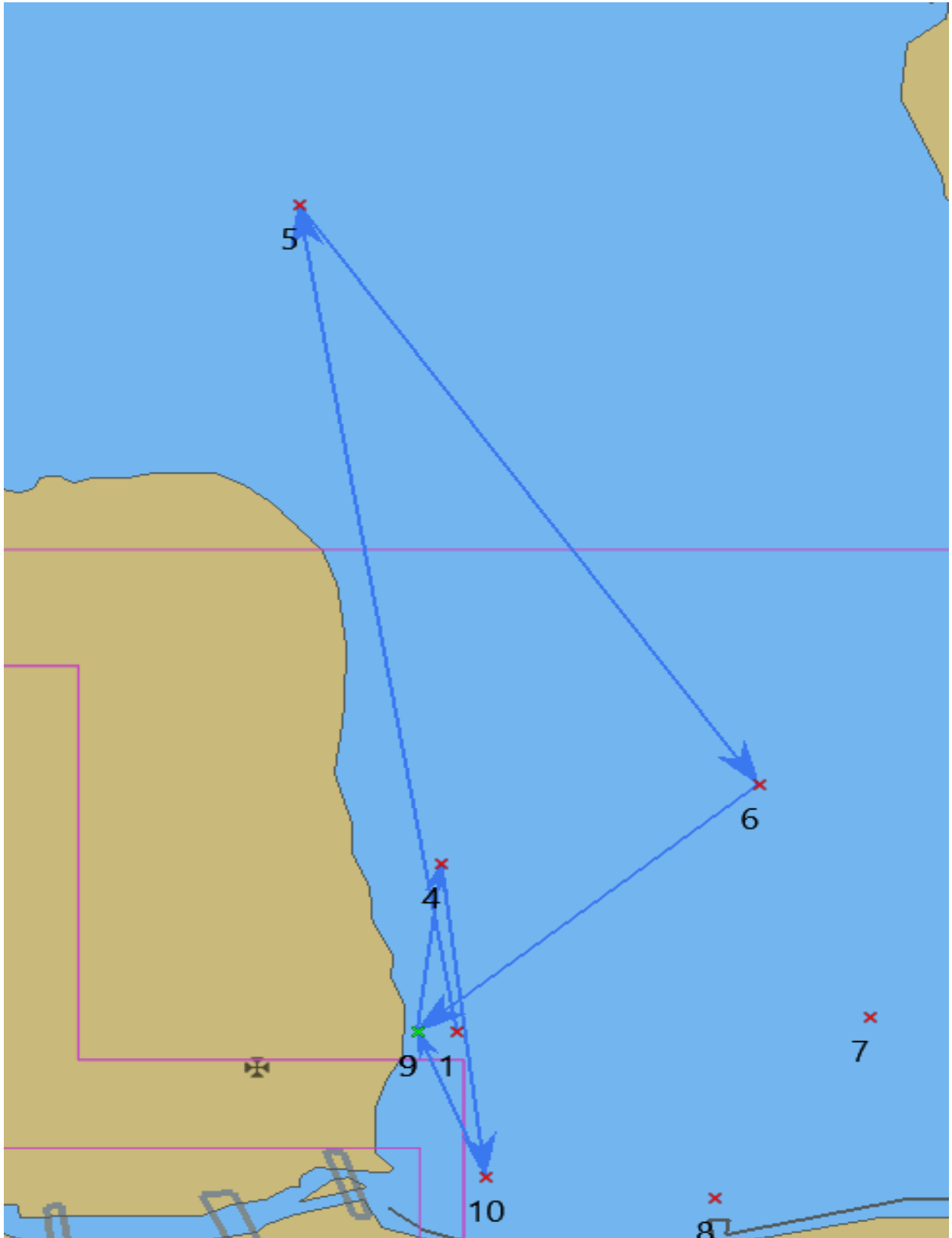
# PARCOURS CVM 6

1Bd, 8Bd, 4Td, 7Bd, 6Bd, 4Bd, 9Bd réduction possible 9,7 mn  
8Bd, 6Bd, 4Bd, 9Bd arrivée 16,1 mn



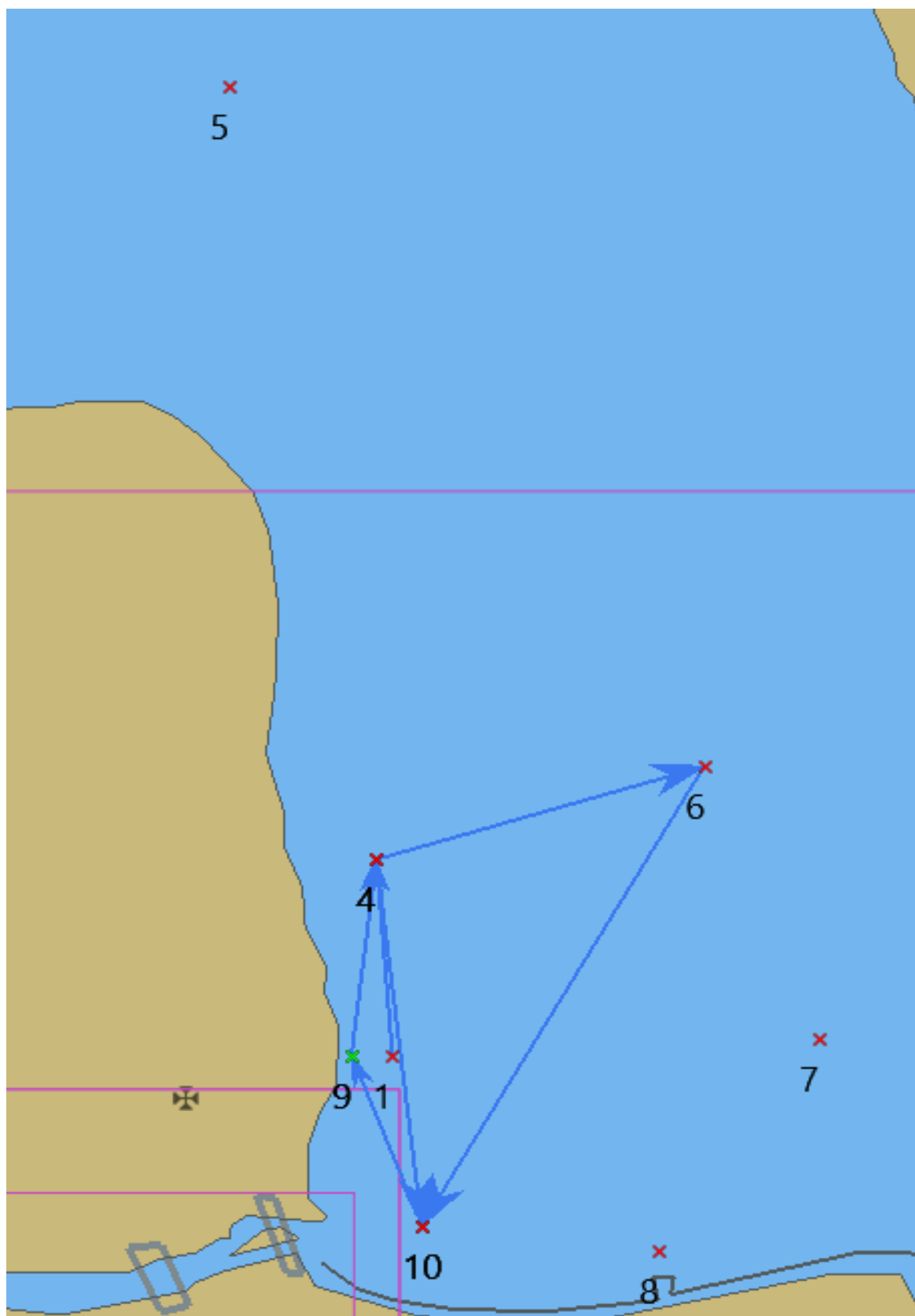
# PARCOURS CVM 7

1Td, 5Td, 6Td, 9Td réduction possible 10,6 mn  
4Td, 10Td, 9Td arrivée 14,1 mn



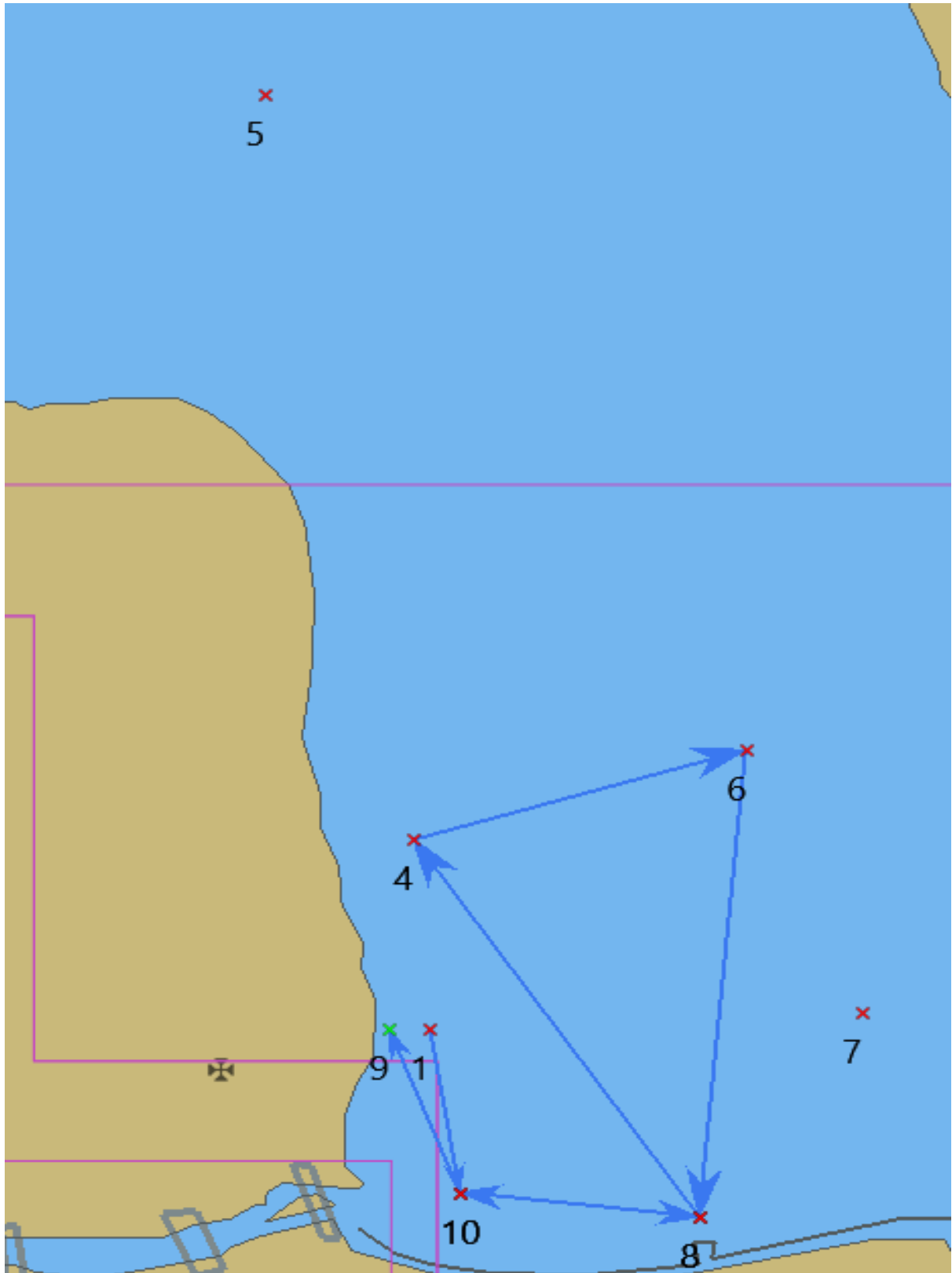
# PARCOURS CVM 8

1Td, 4Td, 6Td, 10Td, 9Td réduction possible 5,8 mn  
4Td, 10Td, 9Td arrivée 9,3 mn



# PARCOURS CVM 9

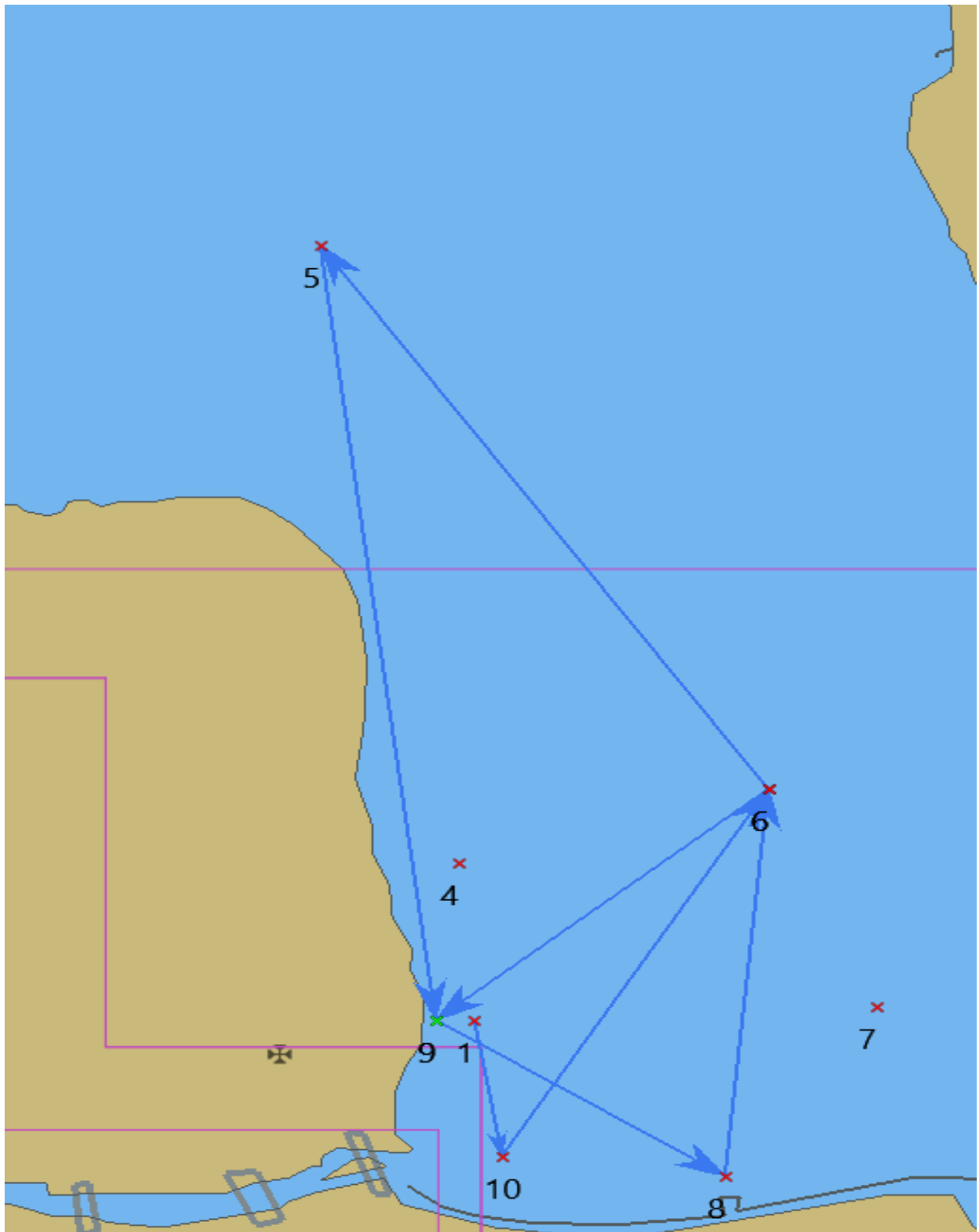
1Bd, 10Bd, 8Bd, 4Td, 6Td, 8Td, 10Td, 9Td arrivée 9,8 mn





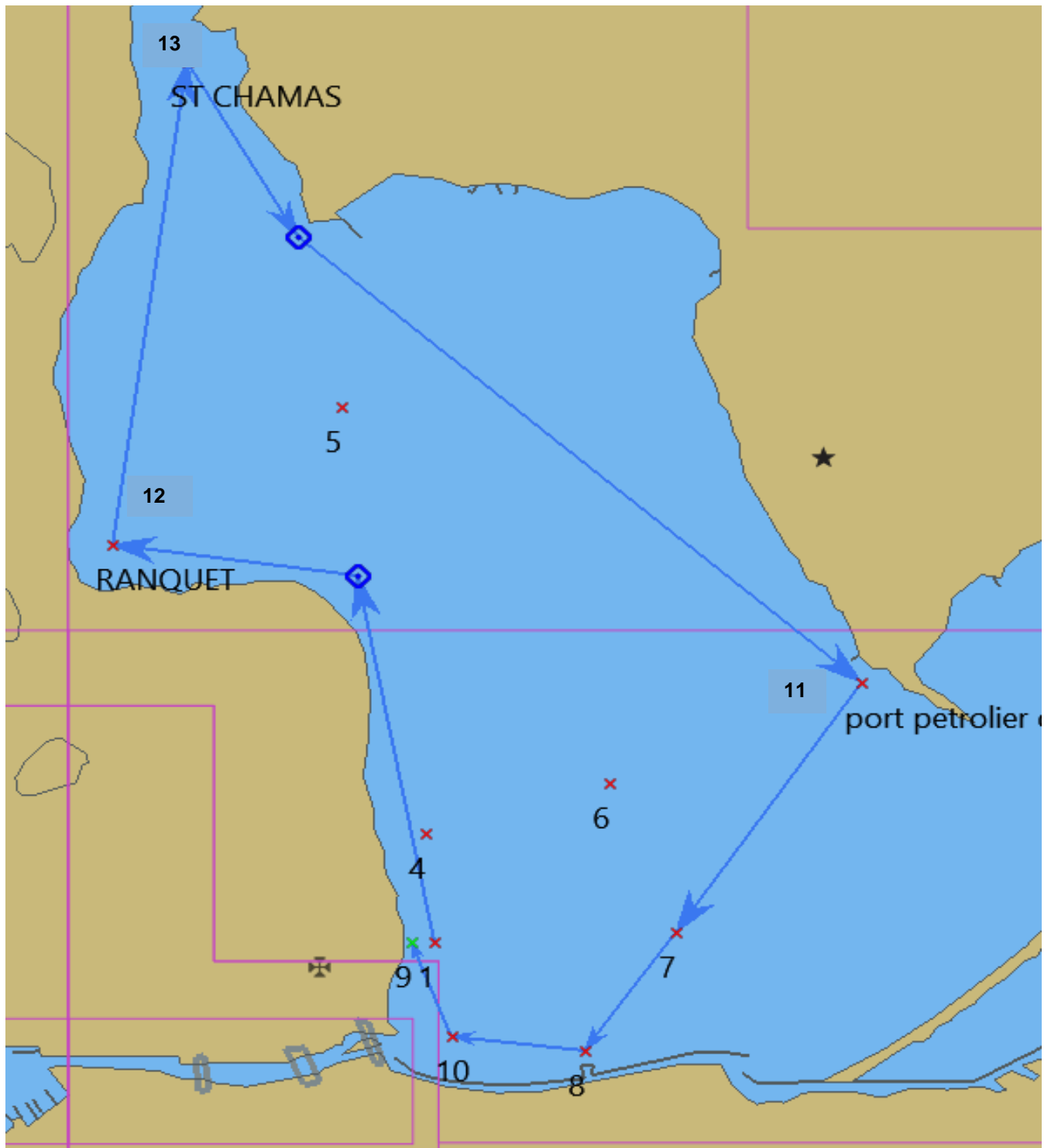
# PARCOURS CVM 10

1Bd, 10Bd, 6Bd, 5Bd, 9Bd réduction possible 11,7 mn  
8Bd, 6Bd, 9Bd, arrivée 17,7 mn



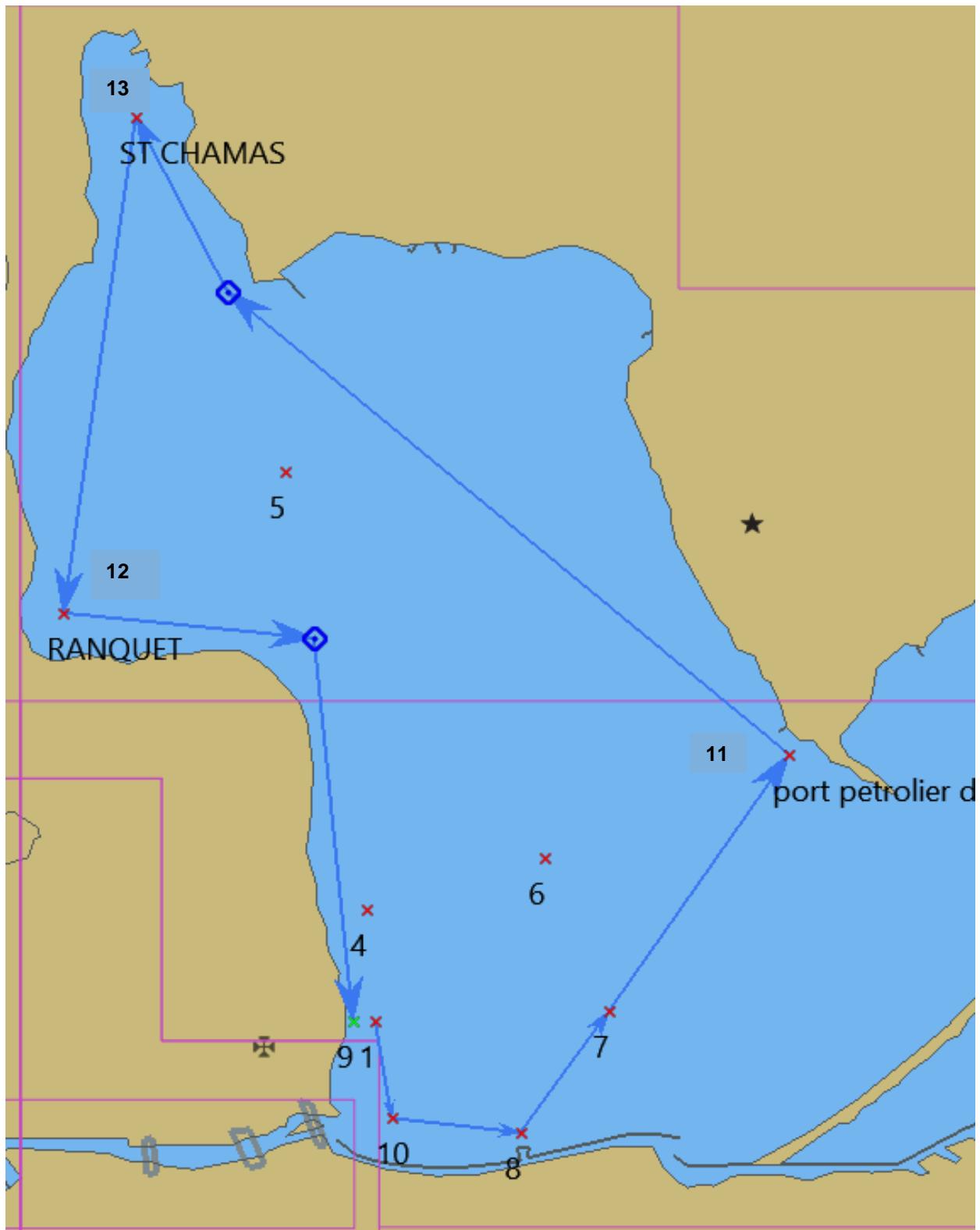
# PARCOURS CVM 11

Départ Tb, 4 Tb, Ranquet 12 Tb, St Chamas 13 Tb, Port pétrolier  
Berre 11 Tb, 7 Tb, 8 Tb, 10 Tb, 9Tb arrivée : 22 MN



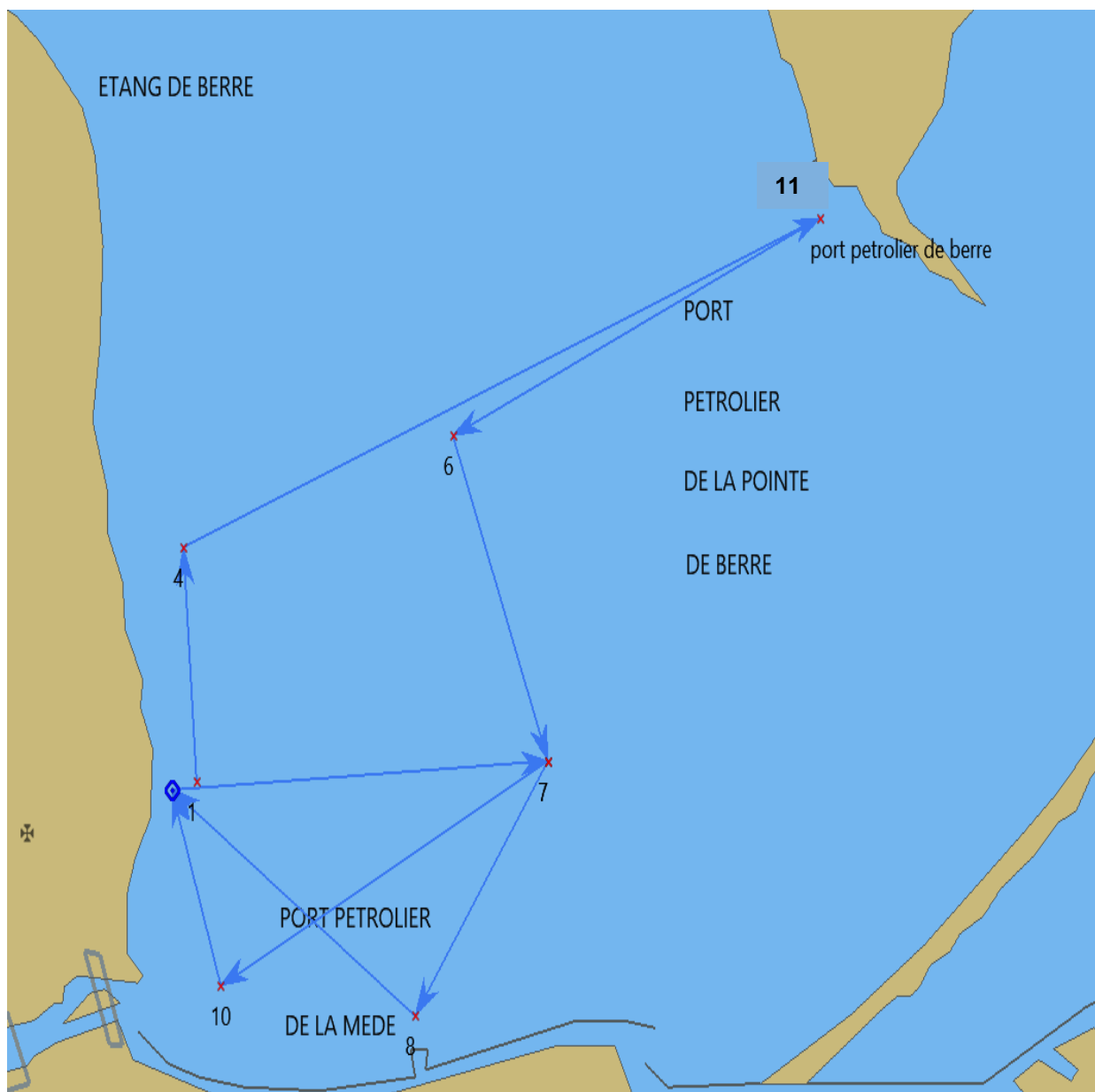
# PARCOURS CVM 12

Départ 1 Bd, 10 Bd, 8 Bd, 7 Bd, Port Pétrolier Berre 11 Bd, 13 St Chamas Bd, Ranquet 12 Bd, 4 Bd, 9 Arrivée Bb : 22 MN



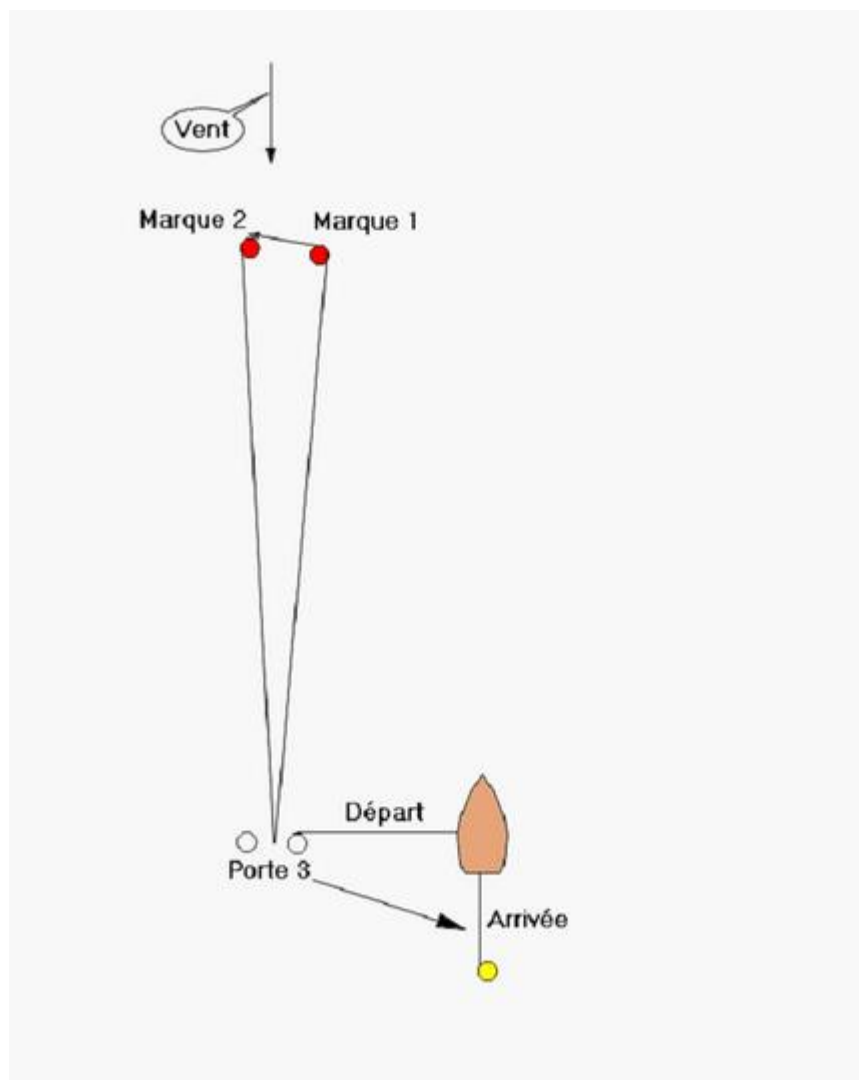
# PARCOURS CVM N°13

1TD, 4TD, Port pétrolier verte 11TD, 6TD, 7TD, 10 Veuve FFV  
blanche TD, Verte arrivée TD réduction possible : 11 mn  
7 TD, 8 Môle Total TD, Verte arrivée TD: 16 mn



## ANNEXE 3

### « DESCRIPTION DES PARCOURS CONSTRUITS »





## **ANNEXE 4 « POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE »**

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la règle 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en annexe Parcours (Ceci modifie la règle 32).

Si un bateau du comité de course arborant le 2ème substitut et le « Pavillon de groupe » des séries concernées (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des concurrents est effectué.

Les concurrents devront passer cette porte et continuer leur course.

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons « S sur H » accompagnés de deux signaux sonores et, si nécessaire, le « Pavillon de groupe » des séries concernées (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par V.H.F.

Tout événement susceptible de donner lieu à réclamation survenant après le dernier pointage officiel ne pourra être pris en compte, et aucun bateau ne pourra être pénalisé, sauf en conséquence d'une action selon une règle fondamentale ou selon la règle 69. »



## ANNEXE 5

### FICHE D'EMARGEMENT REGATES CV MARTIGUES

NOM DE LA REGATE :

DATE :

NOM DU BATEAU :

N° DE VOILE

Groupe

Nom du skipper :

N° Licence FFV :

	NOM	PRENOM	N° LICENCE
Equipier 1			
Equipier 2			
Equipier 3			
Equipier 4			
Equipier 5			
Equipier 6			
Equipier 7			

Je soussigné \_\_\_\_\_, certifie sur l'honneur que tous les membres de mon équipage sont à jour de leur licence.

***Il appartient à chaque skipper, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit ou non prendre le départ ou courir une course »***

Signature du Skipper

#### **RAPPEL**

La carte d'identité HN est valable 3 ans.  
Tous les membres d'un équipage en course doivent être titulaires d'une licence FF Voile

**ANNEXE 6**  
**Formulaire de protestation**

**VOIR PAGES ci-après**

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSTRUCTION et AUTRES DEMANDES POUR ACTION DU JURY**

<b>Reçu</b> Date :	<b>Heure :</b>	<b>Par :</b>	<b>Heure limite de réclamation :</b>	<b>Cas Numéro :</b>
1. Date de la course :		Séries :		Course numéro :
<b>2. TYPE d'INSTRUCTION</b>				
<input type="checkbox"/> Réclamation (allégation qu'un ou plusieurs bateaux ont enfreint une règle)		<input type="checkbox"/> Demande d'instruction par jury complet RCV N1.4(b)		
<input type="checkbox"/> Demande de réparation		<input type="checkbox"/> Rapport pour une pénalité discrétionnaire RCV 64.6		
<input type="checkbox"/> Demande de réouverture d'une instruction RCV 66		<input type="checkbox"/> Rapport concernant un accompagnateur		
		<input type="checkbox"/> Rapport de mauvaise conduite RCV 69		
<b>3. MES DETAILS – L'INITIATEUR – le réclamant, la personne faisant l'allégation, la demande ou le rapport</b>				
Classe/Flotte :	No de voile/Nom du bateau :	<b>OU</b>	Arbitre	
Représenté par :	Nom :		Téléphone :	
			e-mail :	
<b>4. L'AUTRE PARTIE – réclamé, jury ou comité pour les réparations, accompagnateur, personne du rapport pour mauvaise conduite</b>				
Classe/Flotte ou Jury	No de voile/Nom bateau/Personne	Téléphone (si connu)		
<b>5. INFORMER L'AUTRE PARTIE – si vous réclamez, comment avez-vous informé le bateau de votre intention ?</b>				
En hélant : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui .....				
En arborant un pavillon rouge : <input type="checkbox"/> Non-requis <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui				
D'une autre façon : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> oui .....				
<b>6. L'INCIDENT</b> <b>Quand et où ?</b>			<b>Schéma (si utile) : indiquer le vent et le courant.</b>	
<b>Breve description.</b>				
<b>Règles qui s'appliquent :</b>			<b>Noms des témoins/N° voile :</b>	

Continuer au dos de ce formulaire ou autre feuille si nécessaire.

**PARTIE RÉSERVÉE AU JURY**

N°..... Instruction commune avec les cas n°...

A remplir et cocher tel que nécessaire

- Retrait demandé Signature.....  Retrait autorisé
- La demande d'instruction est dans les délais  Prolongation du temps limite
- Initiateur représenté par : .....  Absent à l'instruction (RCV 63.3(b))
- Autre partie représentée par : .....  Absent à l'instruction (RCV 63.3(b))
- Témoins : ..... Interprète .....

- Objections sur le jury :  Oui  Non
- Demande écrite identifie l'incident
- Proteste hélé à la première occasion raisonnable
- Pas besoin de heler ; autre partie informée à la première occasion raisonnable
- Pavillon rouge envoyé ostensiblement à la première occasion raisonnable

---

**La demande est recevable, l'instruction continue**

**La demande n'est pas recevable, l'instruction est close**

---

**INTRODUCTION DU CAS :** (Type d'instruction et une ou deux phrases pour présenter le cas, p.ex : . « un incident bateau/bateau à la marque sous le vent » ou « Une demande de réparation pour OCS »).

.....  
.....

**FAITS ETABLIS**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

- Le croquis du bateau ..... est validé par le jury  Le croquis du jury est joint

**CONCLUSIONS ET REGLES APPLICABLES**

.....  
.....  
.....

**DECISION**

- Demande rejetée  Bateau(x) : ..... DSQ course(s) n°.....  
Pénalisé(s) comme suit : .....
- Réparation non accordée
- Réparation accordée comme suit : .....
- Demande de réouverture d'instruction :  refusée  acceptée

Président du jury et autres membres

.....  
.....

Signature du Président :

Date et heure :

Décision écrite demandée par ..... Transmise le .....